

Spécialisation en biologie (132 crédits)	Spécialisation en biologie (123 crédits) Programme aboli
Exigences 2003-2005	Nouvelles cotes de cours 2006
Crédits obligatoires de première année 34 Cheminement recommandé pour les étudiants à temps plein	Crédits obligatoires de première année 27 Cheminement recommandé pour les étudiants à temps plein
Automne :	Automne :
BIO1520 Introduction B la biologie des organismes 4	BIO1530 Introduction B la biologie des organismes 3
CHM1710 Principes de chimie 4	CHM1711 Principes de chimie 3
MAT1720 Calcul différentiel et intégral I 3	MAT1730 Calcul différentiel et intégral pour les sciences de la vie 3
PHY1701 Principes de physique I 3	PHY1721 Principes de physique I 3
Hiver :	Hiver :
BIO1510 Introduction B la biologie cellulaire 4	BIO1540 Introduction B la biologie cellulaire 3
CHM1720 Chimie organique I 4	CHM1721 Chimie organique I 3
FRA1528 La rédaction technique et scientifique ou 3	FRA1528 La rédaction technique et scientifique ou 3
FRA1710 Parcours individuel de français 3	FRA1710 Parcours individuel de français 3
MAT1723 Calcul différentiel et intégral et algèbre des matrices 3	MAT1732 Calcul différentiel et intégral pour les sciences de la vie II 3
PHY1702 Principes de physique II 3 3 crédits hors faculté	PHY1722 Principes de physique II 3 3 crédits hors faculté 3
Crédits obligatoires de deuxième année 30	Crédits obligatoires de deuxième année 24
Automne :	Automne :
BIO2509 Écologie 4	BIO2529 Écologie 3
BIO2527 Introduction aux végétaux : de la biodiversité à la biotechnologie 5	BIO2537 Introduction aux végétaux : de la biodiversité à la biotechnologie 3
CHM2520 Chimie organique II 3	CHM2520 Chimie organique II 3
CHM2532 Chimie physique pour les sciences de la vie 3	CHM2532 Chimie physique pour les sciences de la vie 3
MAT2778 Probabilités et statistique pour les sciences naturelles 3	MAT2778 Probabilités et statistique pour les sciences naturelles 3
Hiver :	Hiver :
BIO2523 Génétique 4	BIO2533 Génétique 3
BIO2525 Animaux : structures et fonctions 5	BIO2535 Animaux : structures et fonctions 3
BCH2540 Introduction à la biochimie 3 3 crédits hors faculté	BCH2733 Introduction à la biochimie 3 3 crédits hors faculté 3
Crédits obligatoires de troisième année 32	Crédits obligatoires de troisième année 33
Trente deux crédits (minimum) au choix en sciences avant la fin de la troisième année. Vingt cinq des 32 crédits doivent être en biologie au niveau 3000 et/ou 4000, parmi lesquels il faut un minimum de trois crédits de laboratoire ou de travaux sur le terrain, c'est-à-dire un cours de laboratoire de trois crédits ou deux cours incluant une composante de laboratoire ou de travaux sur le terrain.	Trente trois crédits (minimum) au choix en sciences avant la fin de la troisième année. Vingt-quatre des 33 crédits doivent être en biologie au niveau 3000 et/ou 4000, parmi lesquels il faut un minimum de trois crédits de laboratoire ou de travaux sur le terrain, c'est-à-dire un cours de laboratoire de trois crédits ou deux cours incluant une composante de laboratoire ou de travaux sur le terrain.

<p>Exceptionnellement, certains cours offerts par la Faculté des sciences et enseignés par des professeurs en biologie, peuvent être considérés comme crédits de biologie. Consultez le département.</p> <p>Les cours offerts par le "Ontario Universities Program of Field Biology" s'appliquent, consultez le département.</p> <p>Exceptionnellement, les cours PHS3240, PHA4107, CSI et MIC sont reconnus comme cours additionnels en sciences, mais ils ne peuvent pas compter comme cours en biologie.</p> <p>6 crédits hors des facultés de sciences, génie et médecine</p> <p>Au moment de son choix de cours, il faut porter une attention toute spéciale aux cours concomitants et préalables dans les concentrations en biologie cellulaire et moléculaire, écologie, physiologie et biologie végétale.</p> <p>Crédits obligatoires de quatrième année</p> <p>BIO4000 Séminaire</p> <p>Dix-neuf crédits en biologie de niveau 3000 ou 4000</p> <p>Si BIO4004 ou BIO4009 sont choisis, il faut suivre BIO4000 pendant la même année scolaire. Les cours BIO4004 et BIO4009 sont contingentés.</p> <p>Projet de recherche – BIO4004 et BIO4009 Tous les projets de recherche doivent être approuvés par le Département avant d'être entrepris. Il est conseillé de discuter des projets de recherche potentiels avec les professeurs avant le début de la quatrième année. Dans certaines circonstances et avec un consentement préalable, on peut obtenir la permission de faire un projet de recherche à l'extérieur du Département; on doit démontrer qu'on a fait un effort sérieux afin de trouver un directeur interne pour un projet avant qu'une permission d'entreprendre un tel projet avec un professeur externe soit accordée. Un professeur du Département doit co-superviser ce projet.</p>	<p>Exceptionnellement, certains cours offerts par la Faculté des sciences et enseignés par des professeurs en biologie, peuvent être considérés comme crédits de biologie. Consultez le département.</p> <p>Les cours offerts par le "Ontario Universities Program of Field Biology" s'appliquent, consultez le département.</p> <p>Exceptionnellement, les cours PHS3240, PHA4107, CSI et MIC sont reconnus comme cours additionnels en sciences, mais ils ne peuvent pas compter comme cours en biologie.</p> <p>6 crédits hors des facultés de sciences, génie et médecine</p> <p>Au moment de son choix de cours, il faut porter une attention toute spéciale aux cours concomitants et préalables dans les concentrations en biologie cellulaire et moléculaire, écologie, physiologie et biologie végétale.</p> <p>Crédits obligatoires de quatrième année</p> <p>BIO4910 Séminaire</p> <p>Dix huit crédits en biologie de niveau 3000 ou 4000</p> <p>Si BIO4004 ou BIO4009 sont choisis, il faut suivre BIO4900 pendant la même année scolaire. Les cours BIO4004 et BIO4009 sont contingentés.</p> <p>Projet de recherche – BIO4004 et BIO4009 Tous les projets de recherche doivent être approuvés par le Département avant d'être entrepris. Il est conseillé de discuter des projets de recherche potentiels avec les professeurs avant le début de la quatrième année. Dans certaines circonstances et avec un consentement préalable, on peut obtenir la permission de faire un projet de recherche à l'extérieur du Département; on doit démontrer qu'on a fait un effort sérieux afin de trouver un directeur interne pour un projet avant qu'une permission d'entreprendre un tel projet avec un professeur externe soit accordée. Un professeur du Département doit co-superviser ce projet.</p>
---	--